Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 71 (2000)

Heft: 3

Vorwort: Les leçons de Sydney

Autor: Bassin, Pierre-Alain

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOMMAIRE

Les leçons de Sydney 2

75 ans de l'ADIJ : avenir souhaitable, avenir possible pour nos régions 3

Entreprises, emplois et taux d'occupation dans nos régions en 1998 9

Premier séminaire du 75 anniversaire de l'ADIJ 14

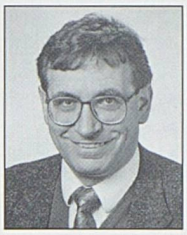

Par Pierre-Alain Bassin, co-président de l'ADIJ

Les leçons de Sydney

Alors que les athlètes se disputaient les médailles d'or à Sydney, notre région était très présente autour des stades et des autres lieux de compétition australiens. En effet, les 250 chronométreurs de Swiss Timing y ont mesuré les temps, compté les points et affiché les résultats des diverses épreuves. Créée en 1972 (notamment par Longines et Omega), l'entreprise du groupe SMH est aujourd'hui établie à Saint-Imier.

C'est la 26e fois, dans l'histoire des Jeux Olympiques, qu'une entreprise du groupe suisse se voit confier la mesure des temps officiels. Entre l'horlogerie suisse et le sport mondial, il y a donc une longue histoire d'amour. En 1879 déjà, Longines fabriquait des chronographes qui appréciaient le temps au 1/5e de seconde. Quant au premier chronométrage sportif assuré par Omega, il remonte à une compétition d'aérostats : la Coupe Gordon Bennett à Zurich, en 1909. Et le Musée Longines conserve pieusement la maquette du premier chronométrage effectué en 1912 avec un fil coupé. C'était lors du 100 mètres de la Fête fédérale de gymnastique, à Bâle.

Mais les années septante ont failli sonner le glas de ces amours. La concurrence japonaise se fit particulièrement rude. Swiss Timing fut la réplique imaginée par les horlogers suisses pour contenir ce «péril jaune». Aujourd'hui, si les chances de décrocher un contrat pour des manifestations se déroulant au pays du Soleil Levant sont moindres, elles demeurent intactes pour les autres régions du monde.

La présence des spécialistes de l'Arc jurassien à Sydney plonge donc ses racines dans des activités séculaires. Elle symbolise le savoir-faire de toute une région. Elle démontre aussi que lorsque nous savons cultiver un domaine d'excellence, nous sommes à même d'affronter de redoutables concurrents à armes égales.

Dans une économie de services, les avantages comparatifs ne sont pas acquis. Ils doivent être révisés en permanence. Le savoir et les compétences nécessitent des investissements continuels dans la recherche, dans le développement et dans la formation. A ses débuts, le chronométrage était une affaire d'horlogers sachant utiliser des instruments mécaniques raffinés. Il est devenu le domaine des électroniciens, puis des informaticiens. Avec l'omniprésence de la télévision, la communication est venue s'ajouter au simple comptage des minutes ou des centièmes de seconde.

La prospérité de nos petites régions repose (et reposera longtemps encore) sur leur capacité de prendre appui sur des activités traditionnelles pour les perfectionner sans cesse. Et pour affronter sans complexes le marché mondial. C'est en adaptant sans cesse ce précieux capital aux mutations économiques, sociales ou technologiques que nous irons toujours plus loin. ■

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : Pierre-Alain Bassin, Courtelary, Jean-Claude Crevoisier, Delémont.

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39
E-Mail : adij@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
71e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.–
Prix de ce numéro : Fr. 14.–

Annonces publicitaires : Publicitas S. A., Delémont (tél. 032 424 46 46)